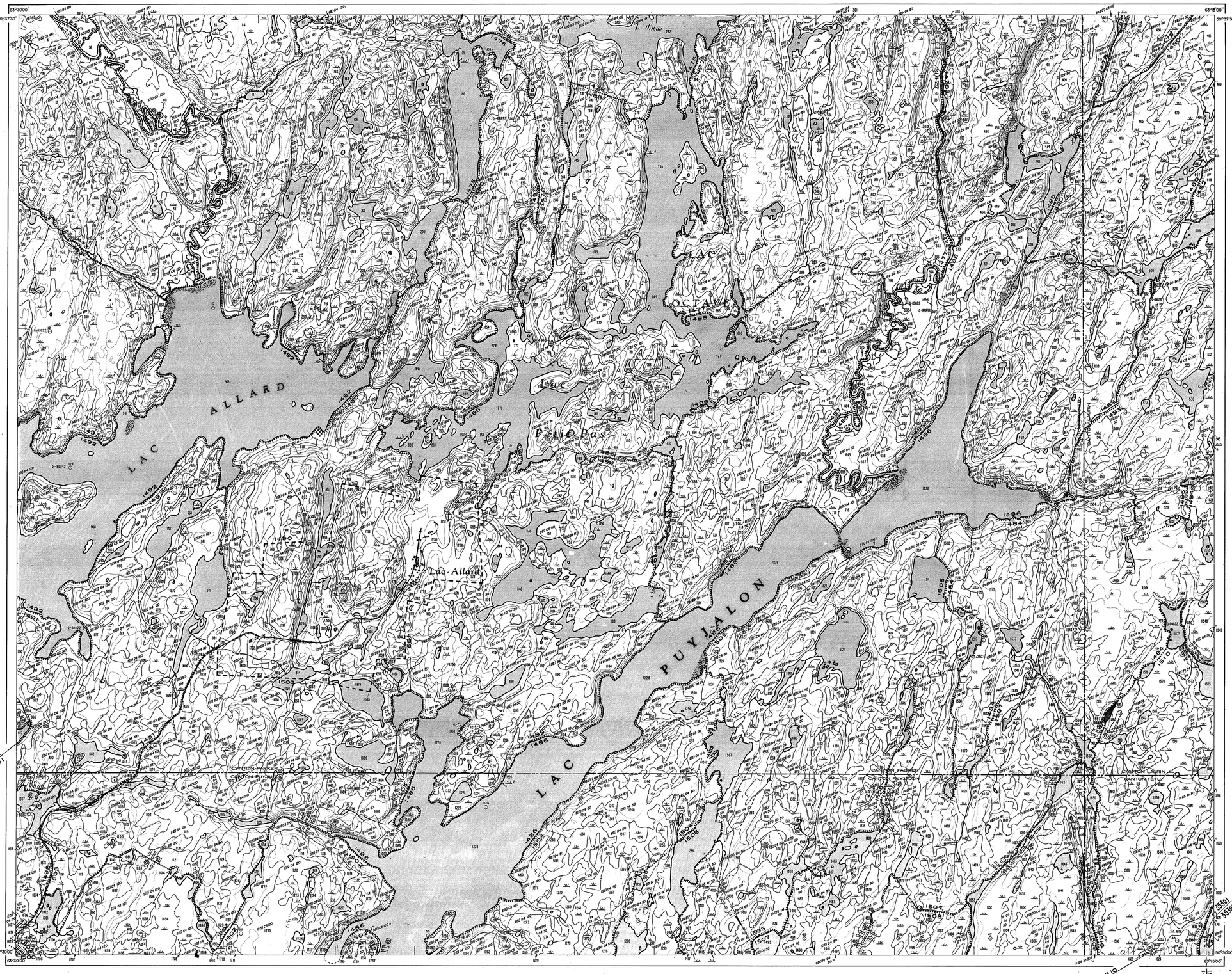

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 12-L-11) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (Me)
— — (plantation)	R p
Pessière	S
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (Ep)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à mélèze	S (Me)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc	S (Pb)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à épinette noire (épinette blanche)	S (Ep)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (Ep) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (Ep) p
— — (plantation d'épinette noire)	S (Ep) p
— — (plantation d'épinette rouge)	S (Ep) p
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à prusse	S (Pr)
— — (plantation de sapin baumier)	S (Sb) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — à pin rouge (Ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Ep)
— — — — avec mélèze	Pb(Me)
— — — — avec peuplier	Pb(Pe)
— — — — avec prusse	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)
— — — avec mélèze	Pr(Me)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec prusse	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Cédrière	C
— — à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à prusse	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	C p
Prusseraie	Pr
— — (le prusse occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)
— — à mélèze	Pr(Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)
— — à pin gris	Pr(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de Douglas)	Pr(Do)
Mélèzaie	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me(Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(Pb)
— — à pin gris	Me(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze hybride)	Me(Mh)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(Mj)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(Ml)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris		F(Pg)	F(Pg)(S)
— — — — avec pin blanc		F(Pb)	F(Pb)(S)
— — — — avec pin rouge		F(Pr)	F(Pr)(S)
— — — — avec épinette		F(E)	F(E)(S)
— — — — avec sapin		F(S)	F(S)(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge		F(Ep)	F(Ep)(S)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin		BB(S)	BB(S)(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge		BB(Ep)	BB(Ep)(S)
— — — — avec pin gris		BB(Pg)	BB(Pg)(S)
— — — — avec pin blanc		BB(Pb)	BB(Pb)(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge		BB(Ep)	BB(Ep)(S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux		BJ(R)	BJ(R)(S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc		F(Pb)	F(Pb)(S)
— — — — avec pin rouge		F(Pr)	F(Pr)(S)
Peuplieraie avec sapin		Pe(S)	Pe(S)(S)
— — avec pin gris		Pe(Pg)	Pe(Pg)(S)
— — avec pin blanc		Pe(Pb)	Pe(Pb)(S)
— — avec pin rouge		Pe(Pr)	Pe(Pr)(S)
— — avec épinette noire ou rouge		Pe(Ep)	Pe(Ep)(S)
— — avec résineux		Pe(R)	Pe(R)(S)
Érablière à sucre rouge résineux		Er(R)	Er(R)(S)
Érablière résineuse		Er(R)	Er(R)(S)
Mélangés à feuillus tolérants		M(F)	M(F)(S)
— — sur station humide		M(F)	M(F)(S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	F(H)
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplieraie	Pe
Érablière rouge	Er(R)
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (Bj)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau jaune	Bj p
— — de peuplier	Pe p
— — de bouleau hybride	Bh p
— — de bouleau d'Jackiaque	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br
Pâturage	p

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche courtes: ⊖ 15-50% ⊗ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE			FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES	TIGES DE:		CLASSES		
0 (sous)	— —	0-30 ans		70-30 (sous)	30-70 (sous)
30 "	— —	31-40 "		30-50 "	30-80 "
40 "	— —	41-60 "		100-50 "	50-80 "
60 "	— —	61-80 "		100-80 "	50-100 "
80 "	— —	81-100 "		120-50 "	50-120 "
100 "	— —	101 et plus		120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUINNE

Jeune (régénérée)	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 50 cm
Vieillissant (régénéré)	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 50 cm; autres peuplements majorité des tiges en plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m 17m)	2 (5m 17m)	3 (5m 7m)	4 (2m 7m)	5 (2m 5m)	6 (Ouv.)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 et plus	T
Escarpement	91 et plus	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S1EC1 C3 Ep 50% C
- S1 — densité
- E — classe de pente
- C1 — classe d'âge
- Ep — perturbation
- 50% — origine
- C — type couvert
- C3 — classe de densité
- S1 — sous-group. d'essences
- E — groupement d'essences

R C5 L1 B B1
- R — résineux
- C5 — classe de pente
- L1 — classe d'âge
- B — groupe de l'origine
- B1 — origine
- B — classe de hauteur
- B — classe de densité
- R — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : DIR. D'INV. FOR. : ÉQUIPE DOYLE-LITÉE
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : DIR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1989
Année de publication : 1990
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 95
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 4
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 17
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 3530
Bassin primaire 1
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97160
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1570*
Région écologique 10

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 / 1 /90
Déclinaison magnétique : 26° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-13 S.E.	12-L-14 S.O.	12-L-15 S.E.	12-L-15 S.O.
12-L-12 N.E.	12-L-12 N.O.	12-L-10 N.E.	12-L-10 N.O.
12-L-12 S.E.	12-L-11 S.O.	12-L-10 S.E.	12-L-10 S.O.
12-L-5 N.E.	12-L-5 N.O.	12-L-6 N.E.	12-L-7 N.O.

12 L/11 S.O.